TELLIN

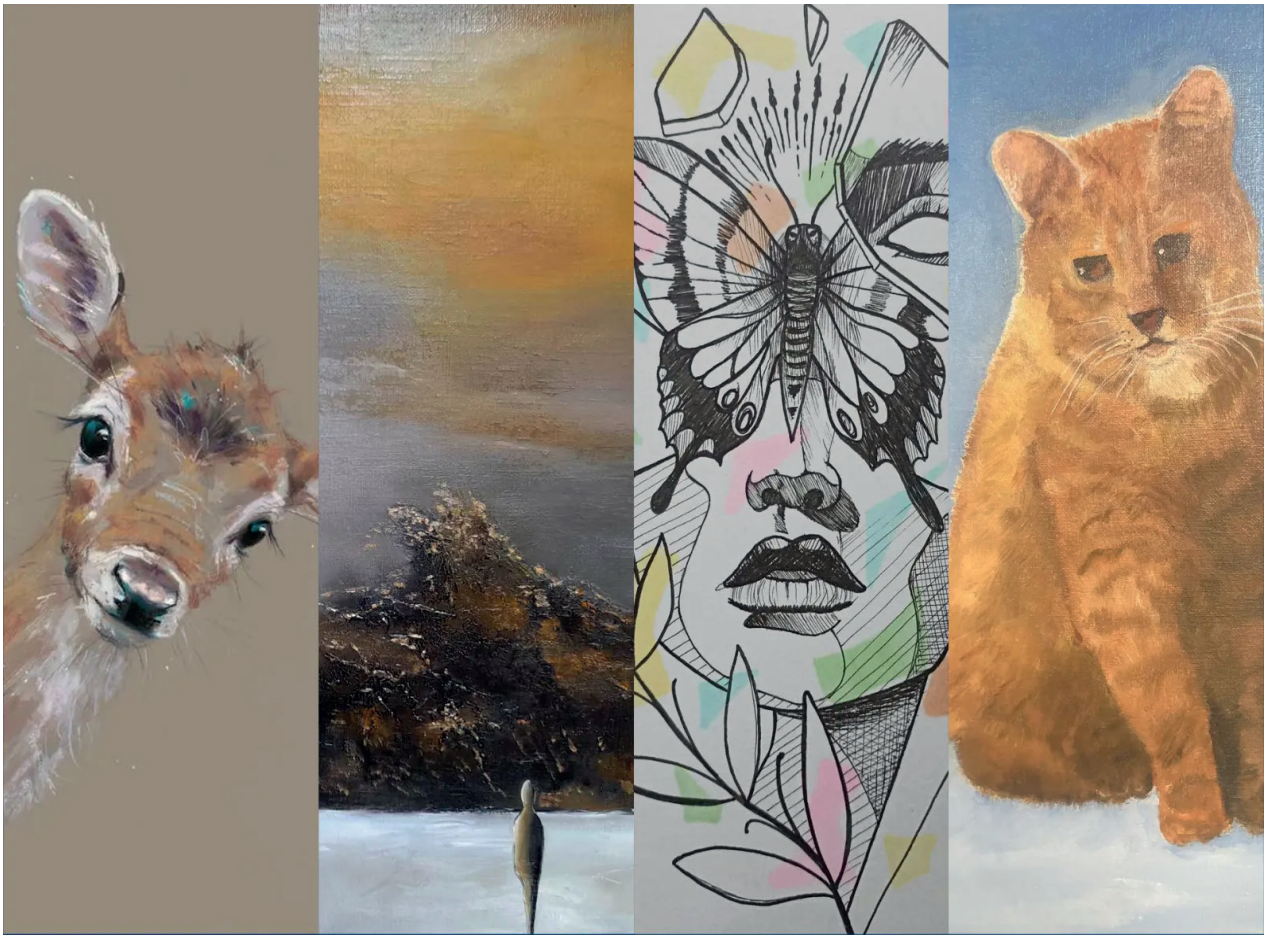
#206

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - OCTOBRE 2023





Éditeur responsable : DEGEYE Yves - Rue de la Libération 45 - 6927 TELLIN

HELPELEC

CONSEILS · DÉPANNAGES · INSTALLATIONS



Suivez-nous !

DIEUDONNÉ STEVE
0472 38 48 29
HELPELEC@OUTLOOK.COM
WWW.ELECTRICIEN-ROCHEFORT.BE



Infirmière de proximité
Commune de Tellin

LECLERE Catherine
Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

0472 20 04 01

23 ans d'expérience

Laurent Wauthy
Centre funéraire
Rochefort

Tél: 084 36 87 44
Gsm: 0471 82 68 11
24h/24 - 7J/7

Mail:
cflwh@outlook.be

www.centre-funeraire-wauthy.be

Funérarium:
Rue Sous-le-Château, 1C
Bureau:
Square Crépin, 6
5580 Rochefort

Avis nécrologiques et espace condoléances GRATUITS:
www.enaos.be

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl

GROUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

Votre **fournisseur de chaleur dans la région** depuis **40 ans**

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Mobil · PRIMAGAZ · Esso

LMV GROUPE LINCÉ MEUNIER VERLAINE

Mazout
Pellets
Gaz bouteilles
Huiles & Graisses

Marche 084 47 89 29 · **Rochefort** 084 21 11 36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

3 Le mot du Bourgmestre

3 "Echos de nos clochers" n°207

4 Information Be-Alert

4 Des nouvelles du conseil communal

4 Des nouvelles de votre administration

5 Quelles sont les différents types d'élections

6 Modification des horaires des recyparcs en janvier 2024

7 Campagne de vaccination automnale contre le covid 19

TRAVAUX

8 Quoi de neuf sur les travaux ?

ENVIRONNEMENT

9 Réduisons nos déchets, buvons de l'eau du robinet

10 Carte des territoires de chasse

11 Promenades 2023 : fermeture pour cause de chasse

EXTRASCOLAIRE

12 Congé d'Automne du 23 au 27 octobre

TOURISME

13 Festival "Les mots liens"

13 Nouvelles de l'office du tourisme

AGENDA

14 Exposition d'art

DIVERS

15 Informations activités

15 Centre sportif - Cours de danse

15 Hatha Yoga

16 Ores - compteur communiquant

17 Recrutement d'accueillantes d'enfants

17 Service Ressourcerie

18 Besoin d'aide pour réakliser vos démarches en ligne

CONFRERIE

18 Confrérie de la Djaye

LE MOT DU BOURGMESTRE



Chères Tellinoises, chers Tellinois,

J'espère que chacun d'entre vous a pu, endant les deux derniers mois, profiter de vacances ou du moins de congés et a pu recharger ses batteries au soleil .

Maintenant, c'est reparti ! Une nouvelle année a commencé

Car s'il est vrai que l'année civile commence le 1er janvier, pour la plupart d'entre nous, qu'ils soient enfants, parents ou grands-parents, la véritable année commence avec la reprise de l'école.

C'est en effet l'école qui rythme principalement nos vies, qui doivent s'adapter à celles de nos petites têtes blondes.

Cette année scolaire a débuté sous l'égide d'un nouveau directeur, Monsieur Vincent Bourgeois, qui arrive à point nommé pour permettre aux élèves des trois établissements scolaires de l'entité de suivre avec attention et application l'enseignement de qualité que vont leur prodiguer leurs instituteurs.

Je souhaite à toute l'équipe enseignante que ce soit là le point de départ d'une route parsemée d'entente, de collaboration et de sérénité.

L'école des devoirs a repris également. Encadrés par des éducatrices motivées et des bénévoles enthousiastes, les élèves qui y participent se verront épaulés et suivis dans les matières qui leur sont un peu plus difficiles.

Là également, la direction a changé. C'est Madame Mélissa Maillard qui en a dorénavant les rênes.

En collaboration avec les instituteurs, elle aura à cœur de déterminer, pour chacun des enfants, la matière où une aide est à pourvoir.

Dans nos villages, peu après l'école, une autre institution reprend également vie. La chasse !

Bon nombre de nos concitoyens sont des chasseurs ou des traqueurs aguerris et ils attendaient la reprise de leur sport favori avec impatience.

Le calendrier des chasses dans les forêts avoisinantes est paru, soyez-y attentif lorsque vous prévoyez une randonnée dans les bois.

En ce qui concerne les travaux, la première phase de la réfection de la voirie à Bure approche de sa fin. C'est long, c'est pénible, mais c'était absolument nécessaire.

Une route magnifique, des trottoirs, un nouvel égouttage et des canalisations sans plomb seront la récompense des riverains . Croyez-moi, le jeu en vaut la chandelle.

Je rappelle une fois encore qu'une signalisation spécifique a été mise en place pour éviter tout accident dans et aux alentours du chantier. De grâce, respectez-la !

Encore merci à tous pour votre patience et votre respect.

Je vous souhaite une excellente année.

Y. DEGEYE., Bourgmestre

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » N° 207

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du 11 au 14 décembre 2023.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante :

mariane.remacle@tellin.be
pour le **lundi 13 novembre 2023**



INFORMATION BE-ALERT

be alert
Inscrivez-vous pour être alerté des consignes d'urgence et des dernières mesures de sécurité sur www.be-alert.be

BE-Alert est le système d'alerte utilisé par les autorités. En cas d'urgence, un bourgmestre, un gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peuvent y avoir recours pour vous alerter (Exemples : inondations, pollution de l'eau, accidents sur autoroute avec produits dangereux). Un message de BE-Alert reprend des informations sur la situation d'urgence et les mesures à prendre pour garantir votre sécurité (ex. : fermer portes et fenêtres)

Pour vous inscrire sur ce site d'alerte, rendez-vous sur le site www.be-alert.be. Vos données seront utilisées pour vous alerter en situation d'urgence. L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits.

Déjà inscrit à Be-Alert ? Connectez-vous pour compléter, modifier ou supprimer vos données.

DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez ci-dessous les décisions approuvées par le Conseil Communal en date du 12 septembre 2023 :

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 SEPTEMBRE 2023

- L'approbation de la modification de la voirie publique - cession gratuite - Rue de Belvaux ;
- L'approbation de la fiche PCDR pour la réalisation de 2 logements tremplins dans la salle paroissiale de Bure ;
- L'approbation des conditions de recrutement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(el) à temps plein à l'échelle D6, dans un contrat APE CDD de 1 an renouvelable ;
- L'approbation du budget 2024 de la Fabrique Saint-Lambert de Bure avec une intervention communale de 12.186,09 € ;
- L'approbation du compte 2022 de la Fabrique d'Eglise Saint-Denis avec une intervention communale de 3.735,75 € ;
- L'approbation du plan comptable de l'eau 2022 et de ses annexes ;
- L'approbation du subside forêt résiliente 2023 ;
- L'approbation de la relance de l'appel à candidature dans le cadre du recrutement d'un agent technique en chef contractuel APE à temps plein à l'échelle D9 CDI

La Directrice Générale,
A.LAMOTTE.

DES NOUVELLES DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous avons accueilli au niveau de notre école communale :

Monsieur Vincent BOURGEOIS,
nouveau directeur d'école ;





Madame Laura ROBE, institutrice primaire qui a en charge les élèves de 5ième et 6ième primaire à l'implantation de Bure ;

Madame Jade LEONARD, qui travaille à l'implantation de Bure pour 10 périodes ;



Nous leur souhaitons à tous trois la bienvenue chez nous et plein de satisfaction avec nos petits élèves.

La Directrice Générale,
A.LAMOTTE.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLECTIONS EN BELGIQUE ?

Chaque niveau de pouvoir a ses propres élections.

La durée du mandat des élus et donc la fréquence des élections varient d'un niveau à l'autre.

De manière générale, les citoyens élisent uniquement les représentants des assemblées ou parlements.

Il n'y a en effet pas d'élection directe pour le pouvoir exécutif.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Tous les 5 ans, nous votons pour élire des députés européens qui seront les représentants belges du Parlement européen. Les dernières élections européennes ont eu lieu le 26 mai 2019. Les prochaines auront lieu le 09 juin 2024.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES (OU FÉDÉRALES)

Tous les 5 ans (tous les 4 ans avant 2014), nous votons pour le niveau fédéral. Nous élisons tous les députés qui composent la Chambre des représentants et une partie des sénateurs qui composent le Sénat. Les dernières élections législatives ont eu lieu le 26 mai 2019. Les prochaines auront lieu le 09 juin 2024.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET COMMUNAUTAIRES

Tous les 5 ans, nous votons pour élire les représentants des parlements régionaux et communautaires. Les dernières élections ont eu lieu le 26 mai 2019. Les prochaines auront lieu le 09 juin 2024.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Tous les 6 ans, nous votons pour élire les membres des 10 conseils provinciaux du pays. Les dernières élections provinciales ont eu lieu le 14 octobre 2018. Les prochaines élections se dérouleront le 13 octobre 2024.

ÉLECTIONS COMMUNALES

Tous les 6 ans, nous votons pour élire les membres des différents conseils communaux de Belgique. Les dernières élections communales ont eu lieu le 14 octobre 2018. Les prochaines élections se dérouleront le 13 octobre 2024.

2024, ANNÉE "TRÈS" ÉLECTORALE EN BELGIQUE

Pour la première fois en Belgique (depuis qu'elle est un État fédéral), nous voterons lors d'une même année pour l'ensemble des différents niveaux de pouvoir. Nous voterons en principe cette année-là pour les élections communales, provinciales, régionales et communautaires, fédérales et européennes.

PAS D'ÉLECTION DIRECTE POUR LE POUVOIR EXÉCUTIF

Les membres du pouvoir exécutif (c'est-à-dire les différents gouvernements, les collèges provinciaux et les collèges communaux) ne sont généralement pas élus directement par la population. Selon le niveau de pouvoir, ils sont élus par les assemblées correspondantes ou nommés (et révoqués) par le Roi.

MODIFICATION DES HORAIRES DES RECYPARCS EN JANVIER 2024

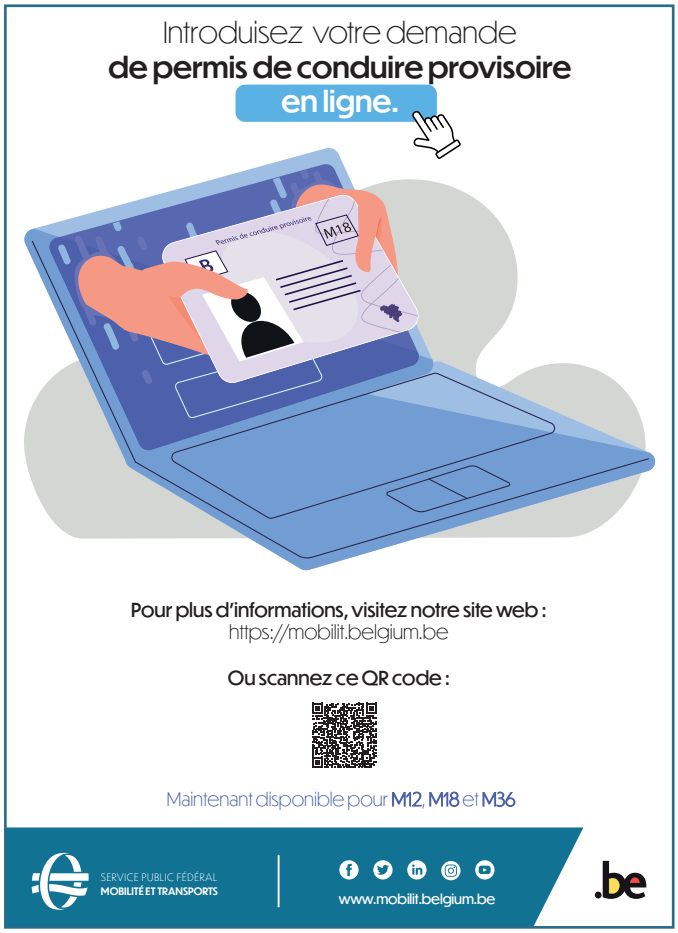
La collecte des emballages PMC via les sacs bleus a eu un impact sur nos recyparcs. Après analyse, nous avons donc décidé d'ajuster les horaires d'ouverture des recyparcs pour 2024. Rien ne changera pour le samedi. Mais dorénavant, les recyparcs seront fermés tous les lundis. En contrepartie, les 53 recyparcs offriront de manière identique une plage d'ouverture en matinée, du mardi au vendredi.

QUELS SERONT LES NOUVEAUX HORAIRES EN 2024 ?

Concrètement, après approbation par la tutelle, les horaires d'ouverture pour l'ensemble des recyparcs de notre zone seront, à partir du 1er janvier 2024 :

- du **mardi** au vendredi, de **10h30** à 18h00 ;
- le samedi, rien ne change, de 9h00 à 18h00 ;
- **fermeture** tous les dimanches et dorénavant **tous les lundis.**

Notez que cet horaire restera identique toute l'année (abandon du système hiver/été).



CAMPAGNE DE VACCINATION AUTOMNALE CONTRE LE COVID-19

La Wallonie organise une nouvelle campagne de vaccination automnale contre le COVID-19 afin de continuer à protéger les personnes vulnérables contre les formes graves de la maladie. Plusieurs possibilités sont offertes aux personnes désireuses de se faire vacciner sur l'ensemble du territoire wallon.



Afin de se prémunir contre d'éventuelles nouvelles vagues de contamination de COVID-19 et d'éviter le développement de formes graves de la maladie, la Wallonie organise une campagne de vaccination automnale, prioritairement, à destination des personnes les plus vulnérables, comme le préconise le Conseil Supérieur de la Santé.

Notre volonté est de couvrir au mieux l'ensemble du territoire wallon afin que les citoyen.ne.s aient facilement accès à la vaccination. En nous basant sur notre expérience des campagnes précédentes de vaccination, il sera possible de se faire vacciner chez un médecin généraliste participant, dans les pharmacies participantes ainsi que dans des centres et antennes de vaccination ouverts pendant quelques semaines.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Depuis le 18 septembre, le vaccin adapté XBB (ARNm Comirnaty (Pfizer BioNTech) est disponible dans les **pharmacies** et chez les **médecins généralistes** participants.

Par ailleurs, **5 centres de vaccinations** seront accessibles **entre le 16 octobre et le 10 novembre 2023 :**

- Charleroi
- Tournai
- Liège
- Verviers
- Braine l'Alleud

4 antennes de vaccination viendront compléter ce dispositif.

LA VACCINATION POUR QUI ?

Pour cette campagne, aucune invitation ne sera envoyée aux citoyen.ne.s wallon.nes. Il s'agira donc d'une vaccination proactive. Toutefois, sur base des groupes cibles identifiés par le Conseil Supérieur de la Santé, la vaccination est recommandée pour

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes vivant dans un établissement de soins ou une maison de repos
- Les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse
- Les personnes avec un IMC égal ou supérieur à 40
- Les personnes immunodéprimées ou avec co-morbidités détaillées dans l'avis
- Les personnes actives dans le secteur des soins, au sens large.
- Les personnes vivant dans le même foyer qu'un patient sévèrement
- Immunodéprimé (vaccination cocoon).

Par ailleurs, une attention particulière doit aussi être accordée aux personnes entre 50 et 65 ans avec une consommation excessive d'alcool, de l'inactivité ou des antécédents de tabagisme.

Le Conseil Supérieur de la Santé préconise également la vaccination contre la grippe saisonnière pour les personnes les plus vulnérables, à partir de la mi-octobre. Les deux vaccinations peuvent être simultanées ou découplées. Dans ce dernier cas, il est préférable de d'abord recevoir le vaccin contre le COVID-19.

Toutes les informations seront disponibles sur le site **www.jemevaccine.be**

QUOI DE NEUF SUR LES TRAVAUX ?

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 2019-2020 – AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE BURE – PHASE 1 – RUE DE TELLIN

Les travaux d'aménagement de la rue de Tellin et du centre du village de Bure vont bon train.

Après la démolition, la reconstruction.









La phase qui consistait à l'aménagement du carrefour devant l'église avance bien. Le revêtement en béton vient d'être posé et nous attendons le séchage complet et les tests de résistance de celui-ci avant de pouvoir réouvrir la voirie partiellement à la circulation légère dans un premier temps.

La signalisation sera adaptée en fonction en temps voulu.

Entretemps, aucun véhicule, si léger soit-il, ne peut emprunter cette voirie.

Nous profitons de ce périodique pour rappeler à tous le respect de la signalisation et des déviations mises en place.

Trop de conducteurs empruntent encore les voiries en sens unique à contresens. Il y va de la sécurité de tous. La Police est mandatée pour surveiller l'application des mesures et la tolérance zéro est de rigueur.

Le remplacement de la distribution d'eau est pratiquement terminé et les nombreuses coupures d'eau de ces derniers temps ne devraient plus être que de mauvais souvenirs.

Nous vous remercions encore pour votre compréhension et votre patience.

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

RÉDUISONS NOS DÉCHETS, BUVONS DE L'EAU DU ROBINET



Réduisons nos déchets, buvons l'eau du robinet

Concours pour remporter

1 carafe avec infuseur

+

1 livre de recettes d'eaux aromatisées

C'est très contreaulé !

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en Belgique.

420 contrôles de la qualité de l'eau sont effectués en moyenne chaque semaine par AQUAWAL (l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie).

L'eau du robinet provient à 75% des eaux souterraines (nappes phréatiques) et à 25% des eaux de surface (rivières et barrages).

Tout au long de son trajet, l'eau subit un traitement très rigoureux. Pour prévenir toute contamination pendant le trajet de l'eau, des composés chlorés sont parfois ajoutés à celle-ci.

C'est tout eaussi bon !

Le goût de l'eau du robinet peut varier en fonction de l'endroit où l'on se trouve.

Il existe des solutions simples pour améliorer son goût. Pour éliminer le goût de chlore, laissez reposer l'eau du robinet pendant 30 minutes dans une carafe. Vous pouvez aussi aromatiser votre eau en y ajoutant des fruits, des herbes, des épices, etc.

En collaboration avec votre Commune

IDELUX ENVIRONNEMENT

COPIDEC

Avec le soutien de la Wallonie

C'est plus économeaumique !

L'eau en bouteille	L'eau du robinet
Prix moyen	
1,00 €/1,5l	**0,008 €/1,5l**
Budget de consommation annuelle	
365 €/an	**2,75 €/an**

L'eau du robinet peut être jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau embouteillée !

Il est recommandé de boire 1,5 litre d'eau par jour. C'est tout à fait possible d'y parvenir pour même pas 3 € par an !

C'est plus écoleaugique !

En Belgique, on produit quelque 70.000 tonnes de bouteilles en plastique par an rien que pour la consommation d'eau. Opter pour l'eau du robinet, c'est faire un geste écologique.

La production des bouteilles en plastique ainsi que leur transport vers les magasins et les consommateurs représentent un coût énergétique très important. Une fois les bouteilles utilisées, il faut encore les recycler. De plus, le plastique est un produit issu du pétrole, une matière première non renouvelable.

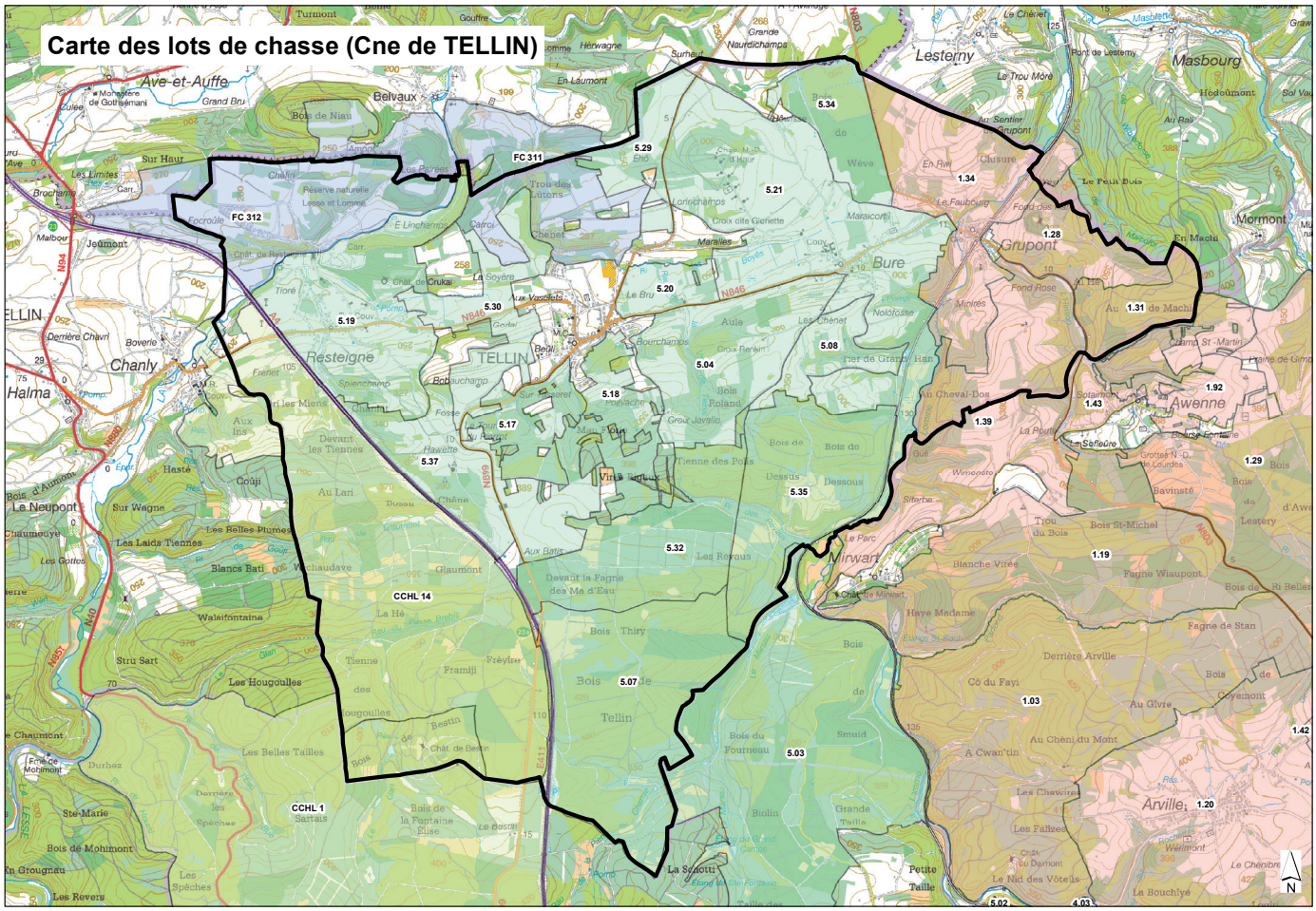
En choisissant de boire de l'eau du robinet, on peut économiser jusqu'à 10 sacs PMC par an, ainsi que tous les coûts écologiques associés.

Tentez votre chance

Participez en ligne ou demandez un formulaire papier dans votre recyparc ou par téléphone (063 231 987 - tapez 4).

CARTE DES TERRITOIRES DE CHASSE - SAISON 2023/2024

N° de lot	Locataire	Commune	Octobre	Novembre	Décembre	Affût Brocards et/ou Cerfs
1.28	NUTAL	Tellin	15	12	27	
1.31	VAN HOOREBEKE	Tellin	14	18	09	21-22-23-30/09 04-11/11
1.34	BARTHELEMI	Tellin	16	03-13-19	11-28	
1.39	ORTS	Tellin/Mirw/StHu	14	/	10	
5.04	RENIERS	Tellin	/	04-18	23	26/10 au 03/11
5.07	REYNTJENS	Tellin	01-07	10	15-30	21/09 au 30/09
5.08	RASIC	Tellin	01-15	19	29	
5.17	ROSSION-DURY	Tellin	20	18	08-22	
5.18	MERCY-HALLEZ-BAUSIER	Tellin				
5.19	MATHIEU	Tellin	08	01	02-23	
5.20	LIBERT - ROSSION	Tellin	20	18	08-22	
5.21	DUVERGER (Petits chasseurs de Bure)	Tellin	01-15	19	29	
5.29	MERCY F	Tellin	/	/	/	
5.30	HALLEZ	Tellin	/	/	/	
5.32	PALMBLAD	Tellin	21-28	24	16	
5.34	REMMERY	Tellin	16	03-13	11-28	
5.35	VAN HOOREBEKE	Tellin	14	18	09	21-22-23-30/09 04-11/11
5.37	MESTDAGH	Tellin	21	25	27	
FC 311	ROSSION	Tellin				
FC 312	MICHEL	Tellin	/	/	/	
CCHL 14	HURBAIN	Tellin	/	11	9	21/09 au 30/09
CCHL 1	LHOIST	Libin/Tellin	14-26	18	16	21/09 au 30/09



PROMENADES 2023 : FERMETURE POUR CAUSE DE CHASSE

Les promenades suivantes seront fermées :

Bure

Promenade entre Ardenne et Famenne

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
26/10 au 03/11	01-15-16	03-04-13-19	11-23-28-29

Promenade du Pont des Clôyes

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 23/09 30/09 - 04/11 - 11/11	01-14-15-16	03-13-18-19	09-10-11-28-29

Promenade des Chapelles

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	01-15	19	29

Promenade sens Dessus-dessous

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 23/09 30/09 - 04/11 - 11/11	01-14-15	04-18-19	09-10-23-29

Le Chemin des Bruyères

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	01-15	19	29

Grupont

Promenade du Bois de Machi

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 23/09 30/09 - 04/11 - 11/11	14-15-16	03-12-13-18	09-10-11-27-28

Variante de la Promenade du Bois de Machi

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	14-16	03-13	10-11-28

Promenade entre Ardenne et Famenne

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
26/10 au 03/11	01-15-16	03-04-13-19	11-23-28-29

Point de vue de la Clusure

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	01-15-16	03-13-19	11-28-29

Resteigne

Promenade du Gué du Ry de Glaumont

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 30/09	08-21	01-11-25	02-09-23-27

Promenade des bords de Lesse

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	08	01	02-23

Circuit de la Réserve Domaniale

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	08	01	02-23

Variante de l'ermitage

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
20/10 au 30/10	02-10-23	27	27

Promenade du Moulin et du Bru

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/	08	01	02-23

Tellin

Promenade des Etangs

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 30/09 26/10 au 04/11 + 11/11	01-07-14-15-20-21-28	04-10-11-13-18-19-24-25	08-09-15-16-22-23-27-29-30

Promenade des Alouins

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 30/09 26/10 au 04/11 + 11/11	01-07-14-20-21-28	04-10-13-18-19-24	08-09-15-16-22-23-30

Promenade de la Croix Javalle

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
21/09 au 30/09 26/10 au 04/11 + 11/11	14-20-21-28	04-13-18-19-24	08-09-16-22-23

Promenade du Trou des Lûtons

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
**	**	**	**

Promenade des Hauts de Lesse

Affût ***	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
/ *	08 *	01 *	02-23 *

*** Dates supplémentaires possibles, non communiquées**
**** Dates non communiquées**
***** Circulation interdite de 06h30 à 9h30 et de 17h30 à 20h30 (affût)**

CONGÉ D'AUTOMNE DU 23 AU 27 OCTOBRE

La Capucine ouvrira ses portes du 23 au 27 octobre 2023 et proposera des activités ludiques et créatives pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Les enfants seront répartis en groupes différents selon les âges.

HORAIRE DES ACTIVITÉS :

De 9 heures à 16 heures.

Un accueil est possible **sur demande lors de l'inscription** à partir de 7H30 et jusque 17h30.

Chaque jour, un atelier créatif est proposé aux enfants de primaire tandis que des activités plus libres, ludiques et artistiques seront proposées aux plus jeunes.

Thème du congé : Couleurs d'automne.

Pour les enfants dès la 3ème primaire, 3 jours d'animation (lundi -mardi – mercredi) sont proposés par l'école de devoirs « La passerelle » sur le thème : Qui se cache derrière les vilains d'Halloween ? (Participation obligatoire pour les 3 jours).

Nombre de places limités pour tous les groupes.

PRIX :

10€/jour pour le 1er enfant, 8€/jour pour les suivants.

Possibilité d'inscription à la journée pour tous excepté pour l'animation proposée par l'école de devoirs.

Le payement fera office d'inscription définitive et devra être effectué avant la participation de l'enfant aux activités.

Aucun remboursement ne sera effectué, excepté sur présentation d'un certificat médical.

Inscription obligatoire pour le **12 octobre au plus tard.**

Nombre de places limité.

Au-delà de cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte.

Réservation uniquement par téléphone ou par mail.

Pour toute information complémentaire:

Françoise Vanlaere 0499/697268 ou lacapucine@tellin.be

De 12h à 14h : un accueil est organisé pour tous les enfants des écoles et de la commune : 1,50€ de l'heure (toute heure commencée est due)

A partir de 14H : prix forfaitaire de 5€.

De 14h à 16h : des activités créatives et ludiques sont proposées dans le cadre de l'accueil temps libre.

Attention, si votre enfant participe à une activité extrascolaire extérieure (autre que la Capucine) : danse, football, ..., il sera repris par ses parents pour l'y emmener et ne pourra revenir à la Capucine après son activité.

INFORMATION IMPORTANTE

Pour permettre aux accueillantes de poursuivre leur formation continue obligatoire dans le cadre de leur activité, la Capucine sera fermée le vendredi 6 octobre ainsi que le 22 janvier.

Une troisième date sera fixée ultérieurement.

DATES DES JOURS D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA CAPUCINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

OUVERTURE DURANT LES CONGES :

Congés d'automne :

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

Congés d'hiver :

Du mercredi 3 au vendredi 5 janvier 2024

Congés de détente : (carnaval)

Du lundi 26 février au vendredi 8 mars

Vacances de printemps :

Du lundi 29 avril au mercredi 8 mai (fermeture le 1er mai)

FERMETURE en dehors des jours fériés :

Vendredi 6 octobre
Du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre
Du Lundi 25 décembre au mardi 2 janvier
Lundi 22 janvier
Le vendredi 10 mai
Le vendredi 5 juillet

Une inscription est obligatoire pour toute participation quel que soit le type d'activité.

Liste non exhaustive : des changements pourraient avoir lieu suivant décision du conseil, formation du personnel, autre....

FESTIVAL « LES MOTS LIENS » - 4 VILLAGES, 6 RENDEZ-VOUS

Entamé en juillet, notre festival itinérant se poursuit jusqu'en fin d'année ! Le principe est toujours le même : un spectacle est organisé chaque mois (un mercredi soir) dans un des villages de la commune. Pour une bonne organisation, il est indispensable de s'inscrire auprès de l'Office du tourisme, au plus tard 3 jours avant la soirée (tourisme@tellin.be). Le lieu exact vous est ensuite communiqué quelques jours à l'avance.

LES PROCHAINS SPECTACLES AU PROGRAMME

18/10 (Tellin) : Faucheuse (Sylvie Alexandre) (à partir de 14 ans)

Quand les dieux ont fait le monde, les humains étaient immortels… Jusqu'au jour maudit où une femme, une mère, a rendu justice elle-même. Les dieux implacables l'ont jugée. Elle est devenue la Mort, punition divine. Mais parfois elle s'interroge… Est-elle si monstrueuse ?

22/11 (Resteigne) : Petits contes entre amis à la lueur des bougies (Dominique Brynaert)

Les contes sont comme des petites flammes qui réchauffent le cœur, nous éclairent et rendent parfois l'esprit aux égarés. Dans une ambiance tamisée, à la lueur des bougies, Dominique Brynaert nous ouvre la cave secrète de ses contes préférés.



20/12 : veillée de clôture

Soirée en mode « scène ouverte » et « auberge espagnole », à l'ancienne fonderie de cloches de Tellin. Soirée gratuite mais apportez un petit plat à partager. Verre de l'amitié offert.

EN PRATIQUE

- Entrée : 5€ (gratuit en dessous de 12 ans).
- Infos : www.tellin.be et sur la page Facebook officetourismedetellin

Un partenariat du Comité de Développement Touristique et Culturel avec la Compagnie des Cœurs Vagabonds, la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert.

NOUVELLES DE L'OFFICE DU TOURISME

Points-Nœuds
PROVINCE DE LUXEMBOURG

OUVERTURE DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

Le bureau d'accueil est ouvert au public durant les congés scolaires d'automne : du mardi au dimanche inclus, de 9h à 13h (du 25 au 29/10 et du 1er au 5/11 prochains).

PÉRIODE DE CHASSE

D'octobre à janvier, certains chemins en forêt sont ponctuellement fermés pour cause de chasse. La liste des itinéraires concernés est reprise sur le site internet communal. Pour votre sécurité, merci de respecter ces interdictions !

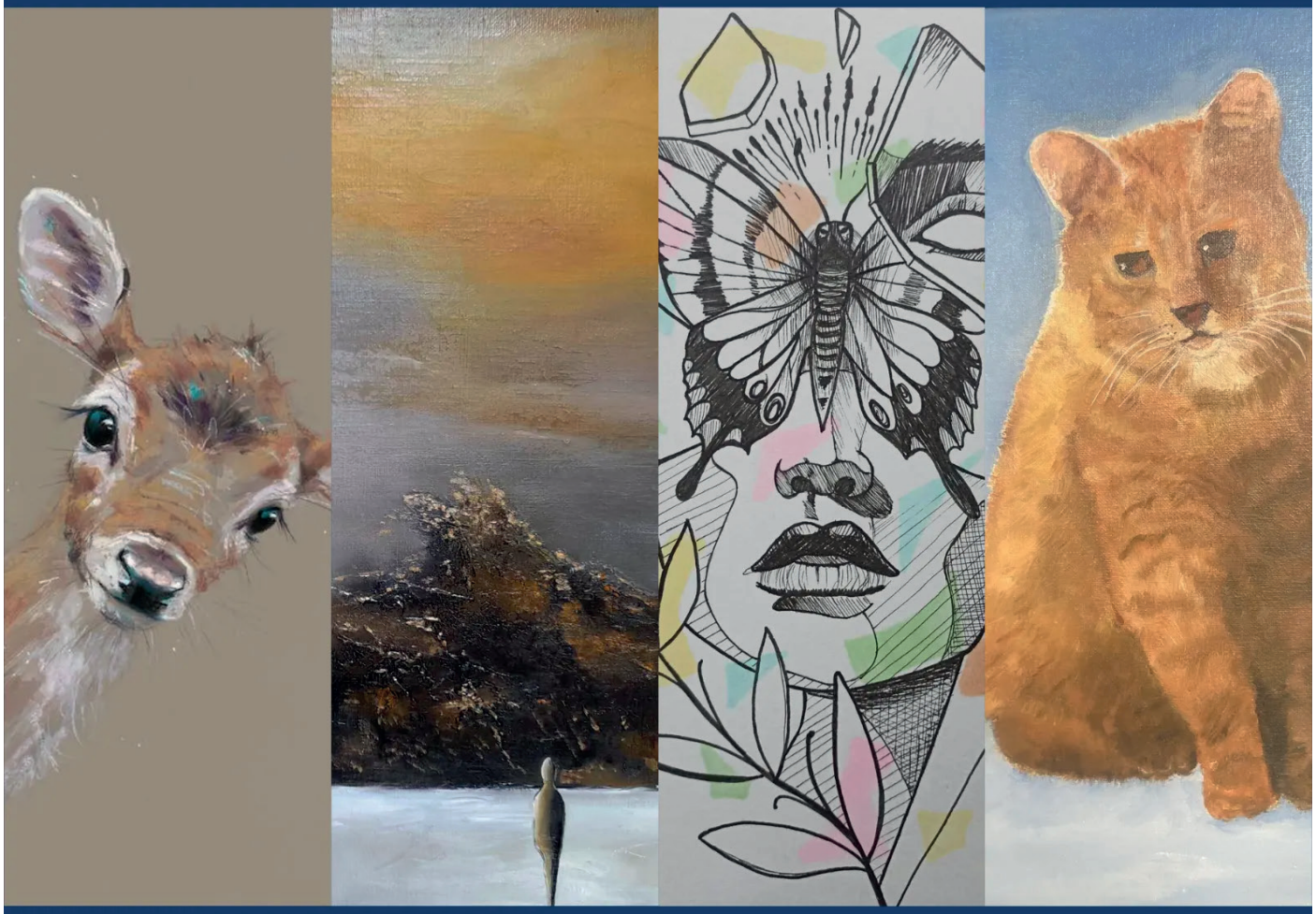
RÉSEAU CYCLABLE « POINTS-NŒUDS »

Inauguré officiellement le 22 septembre dernier, ce nouveau réseau destiné aux promeneurs à vélo, est désormais pleinement opérationnel ! Créez votre itinéraire grâce au planificateur en ligne sur le site de la Province : **https://www.province.luxembourg.be/pointsnoeuds/planifier**

Collectif d'artistes de l'atelier de Tellin

EXPOSITION D'ART

Différents artistes et différentes techniques à découvrir



DU 28 AU 29 OCTOBRE 2023

9h00 à 19h00

Locaux de l'office du tourisme de Tellin

Office du tourisme, Rue Grande 21, 6927 Tellin

Entrée libre

INFORMATION ACTIVITÉS

GYMNASTIQUE DOUCE - ETIREMENTS - RELAXATION

Assouplir vos articulations

Renforcer vos muscles

Améliorer votre équilibre

Adopter une bonne posture

Prendre le temps de vous détendre

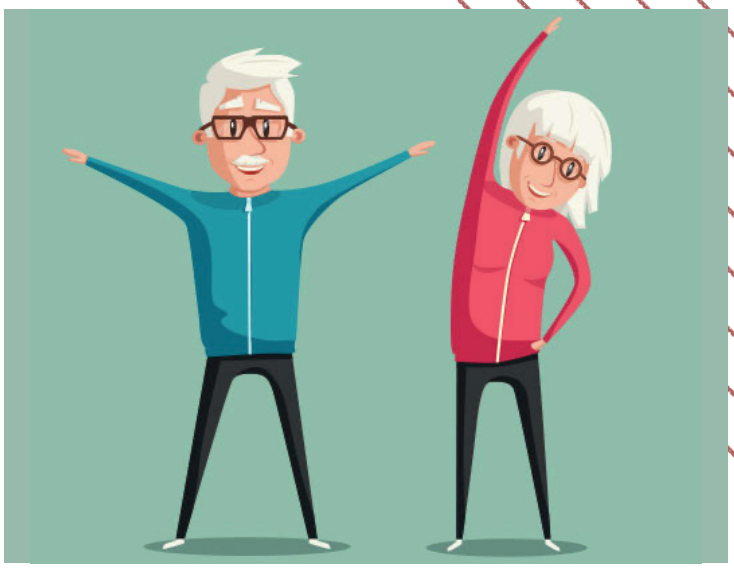
Horaire :

Le mardi de 10h00 à 11h00 (pour les aînés)

Le mardi de 18h00 à 19h00 (pour tous)

Lieu :

Salle de judo centre sportif de Tellin



Renseignements:

Jean-Luc Paulet

jeanluc_paulet@msn.com – 0499 89 74 38







FACILITER L'ÉNERGIE, FACILITER LA VIE... avec le compteur communicant

L'installation de compteurs communicants répond aux besoins du marché de l'énergie et aux exigences légales imposées par une directive européenne (2019/944) et le Décret électricité du 19/07/2018.

QU'EST-CE QU'UN COMPTEUR COMMUNICANT ?

C'est un compteur électronique qui permet de :

- **Mesurer**, en kilowattheure (kWh), **la quantité d'électricité** consommée sur une période de temps définie ;
- **Afficher en permanence 4 index**, peu importe la présence d'une production d'énergie (par exemple, des panneaux photovoltaïques) et peu importe le choix tarifaire (simple tarif, bi-horaire, etc.) ;
- **Transmettre des données de consommation**, comme vos index et des données **qualité du réseau ;**
- **Un seul compteur** pour tous peu importe l'utilisation (bi-horaire, compteur à budget, etc.) ;
- **Recevoir des ordres à distance**, comme afficher un message ou coupure/ouverture, ou augmentation/diminuer la puissance ;
- **Choisir une facturation mensuelle** sans acompte sur base des consommations réelles. Le client doit alors faire la démarche auprès de son fournisseur.

POURQUOI INSTALLER UN COMPTEUR COMMUNICANT ?

- ✔ **Pouvoir avoir une meilleure connaissance de sa consommation.** Grâce à l'espace client myORES, il est possible de connaître votre consommation au jour le jour et ainsi de pouvoir adapter vos habitudes pour consommer moins ;
- ✔ **Profiter de l'automatisation de votre relevé d'index à distance.** Le compteur communique quotidiennement vos index de la veille à ORES ;
- ✔ Si vous disposez de panneaux photovoltaïques ou d'un autre moyen de production d'énergie, vous pourrez **visualiser votre prélèvement et votre injection d'électricité** (l'excédent de votre production qui est injecté sur le réseau).

EN PRATIQUE :

Le placement d'un compteur communicant est **gratuit**, grâce à une prime octroyée par la Région wallonne à tous les clients résidentiels (avec ou sans production d'énergie) qui en font la demande à partir du 1/10/2020, et ce, jusqu'au 31/12/2023 (dans les limites des budgets disponibles). Cette prime couvre le remplacement d'un seul compteur et ne couvre pas les frais supplémentaires éventuels (coffret, bornes interruptibles,…).

VOUS SOUHAITEZ PLACER UN COMPTEUR COMMUNICANT ?
Rendez-vous sur ores.be pour introduire votre demande

LE COMPTEUR COMMUNICANT POUR LES PROSUMERS

Vous possédez des panneaux photovoltaïques ou comptez en installer ?
Pensez à placer un compteur communicant.



Avec le compteur communicant, vous :

- suivez plus précisément vos consommations/ injections et donc **vous pouvez mieux gérer votre utilisation de l'énergie**.
- **bénéficiez toujours de la compensation**. L'injection et le prélèvement sont comptés distinctement. La compensation s'applique au moment de la facturation annuelle, c'est-à-dire que l'injection est automatiquement déduite du prélèvement.
- optez pour **le tarif prosumer le plus avantageux**. Il sera calculé sur base de votre niveau d'autoconsommation, c'est-à-dire le fait de consommer l'énergie produite en temps réel. Si vous autoconsommez plus d'un tiers de votre énergie produite, vous paierez le tarif prosumer sur base de vos prélèvements. Si vous autoconsommez moins d'un tiers de votre énergie produite, vous paierez le tarif prosumer sur base du tarif forfaitaire.

À partir du 1er janvier 2024, pour les nouvelles installations de panneaux photovoltaïques, vous pourrez **commercialiser l'énergie que vous renvoyez sur le réseau** en la revendant à votre fournisseur ou **participer à une activité de partage d'énergie.**

Pensez à demander la pose de votre compteur lors du mois de relevé annuel afin de bénéficier de la compensation sur l'année écoulée.

Plus d'infos :
www.ores.be/particuliers-et-professionnels/tarif-prosumer

RECRUTEMENT D'ACCUEILLANTES D'ENFANTS.

Le BILBOQUET, service d'accueillant(e)s d'enfants, recrute accueillant(e)s salarié(e)s à domicile.

Les candidat(e)s doivent disposer du titre requis (puéricultrice, agent d'éducation, auxiliaire de l'enfance, accueillante d'enfants, directrice de maison d'enfant).

AVANTAGES

- Contrat à durée indéterminée
- Salaire garantit
- Engagement rapide
- Possibilité de postuler à temps plein ou à 4/5ème
- Gestion administrative et suivi des dossiers par le service social
- Matériel de puériculture fourni par le service

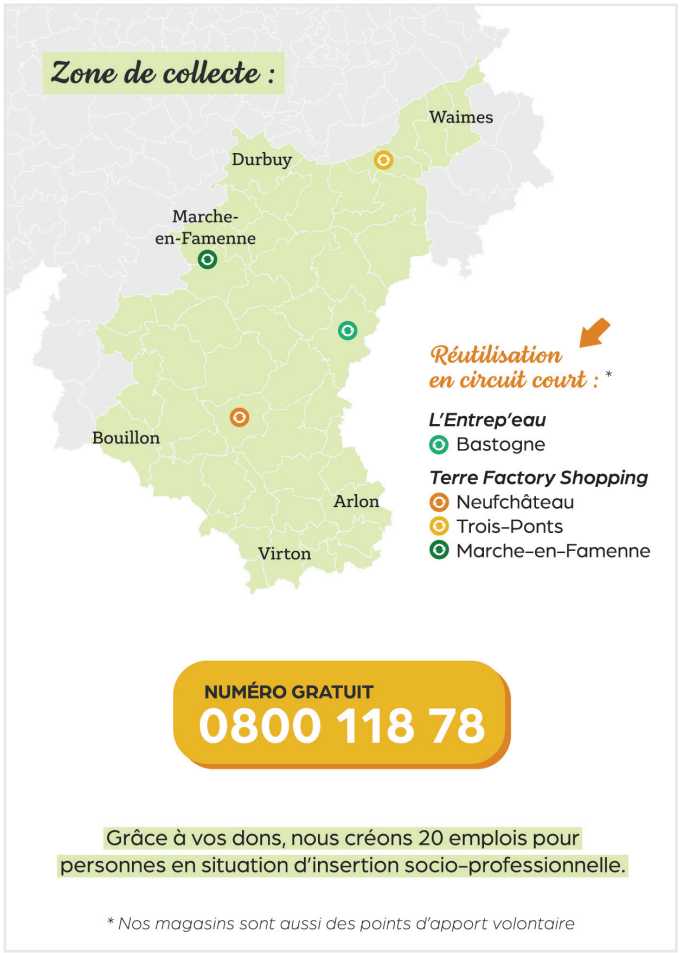
LE BILBOQUET

ACCUEILLANT-E d'enfants

Vous souhaitez rejoindre notre équipe d'accueillantes à domicile ?

Contactez – nous !
Rue de Commerce 7 - 6890 LIBIN.
061 65 01 82 – e-mail : m.davreux@libin.be





CONFRÉRIE DE LA DJAYE

Bonjour à toutes et tous,

Les vacances terminées, et après avoir animé un Chapitre Protocolaire Exceptionnel lors des festivités du 21 juillet à Tellin et avoir été présente au Marché des Confréries de Wallonie-Bruxelles à Courcelles le 20 aout, la Confrérie de la Djaye reprend le rythme de ses activités régulières.

Le dernier trimestre de l'année est traditionnellement mis à profit pour représenter nos beaux villages auprès d'autres confréries amies.

Ainsi, nous aurons la joie de porter nos couleurs à Wellin, Bastogne, Bruxelles, Rulles, Harre-Manhay, notamment. La liste n'est pas exhaustive.

D'ores et déjà, nous vous invitons à bloquer dans vos agendas **la date du premier samedi du mois de février, le 03 février donc**, pour notre traditionnel et fastueux souper « Pétêts de Tellin à volonté ».

La Confrérie, c'est donc 36 personnes qui se réunissent avec joie et bonne humeur. Vous trouverez ci-après et dans le désordre (pour vous obliger à lire la liste jusqu'au bout) , les joyeux lurons en faisant partie.

1. Michel Caers, Grand Maître
2. Vincent Otto, trésorier
3. Maxime Moisse, secrétaire
4. Alain Mignolet
5. Christophe Jamotton
6. Régis Pirson
7. Frédéric Leclère
8. Eric Jadoul
9. Eddy Gillard
10. Fabrice Gridelet
11. Stéphan Libert
12. Hugues Rossion
13. Rudy Moisse
14. Stéphane Balhaut
15. José Duchene
16. David Brasseur
17. Raphael Chauvier
18. Raphael Brilot
19. Jean-François Alen
20. Michel Collignon
21. Gilles Damilot
22. Bernard Englebert
23. Bernard Rossion
24. Sébastien Frippiat
25. Frédéric Clarinval
26. Dany Duchêne
27. Christian Damilot
28. Dominique Duchêne
29. Fabrice Barbier
30. Nicolas Ledoux
31. Philippe Delbrouck
32. Pierre-Henri Deliège
33. Romain Boevé
34. Thierry Moors
35. Yves Degeye
36. Benoit Marchant

A bientôt pour de nouvelles aventures ! Bien confraternellement.

BESOIN D'AIDE POUR RÉALISER VOS DÉMARCHES EN LIGNE.

Comme chaque année, l'avis de paiement relatif au précompte immobilier est envoyé aux contribuables entre début juillet et début octobre.

Cette année, dans le cadre du Plan d'Inclusion numérique, le SPW Finances et BPOST s'associent et lancent un projet pilote pour l'accompagnement des usagers dans la réalisation de leurs démarches en ligne et ce dans 17 bureaux de poste.

QUEL EST L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR BPOST ?

Jusqu'au 28 octobre, BPOST vous propose un accompagnement, il vous accueille et met à votre disposition un ordinateur muni d'un lecteur de carte. L'employé BPOST vous aidera à vous connecter à la plateforme Mon Espace (https://monespace.wallonie.be) et à compléter le formulaire.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Vous pouvez prendre rendez-vous directement au bureau de poste faisant partie de l'expérience pilote ou via le contact center de bpost au numéro 02 278 54 32

Liste des bureaux bpost participants dans notre région :

DINANT GEMECHENNE Rue Saint-Jacques, 499 5500 Dinant

LIBRAMONT L'Aliénau, 106 6800 Libramont-Chevigny

MARCHE TRIBUNAL Rue Victor Libert, 28 6900 Marche-en-Famenne

NAMUR CENTRE Avenue Fernand Golenvaux, 43 5000 Namur



johan pierret
SUZUKI - MAZDA - AIXAM
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
SUZUKI
mazda
061 61 10 07
Avenue des Chasseurs Ardennais 8
6870 Saint-Hubert
Suivez-nous sur Facebook

HAUTOT PIERRE
SRL
T 083 21 45 45
info@hautotpierre.be • www.hautotpierre.be
MAZOUT/PELLETS/COMBUSTIBLES/
BOIS COMPRESSÉ/...

Le Campagnard
Restaurant - Taverne - Traiteur
Rue Grande 5 - 6927 Tellin
084 36 71 84
info@campagnard.be - www.campagnard.be
Horaire d'ouverture : de 11h à 22h
Fermé le mercredi et le jeudi
sauf férié
Cuisine de 12h à 14h30 et de 18h à 22h
Entre les services : Brasserie

4x4 EUROCARTEL
Grand choix
de pick-up & 4x4
avec garanties totales
084 36 73 53
www.eurocartel.be
eurocartel 4x4 tellin

RÉFLEXOLOGUE
PROFESSIONNELLE
TELLIN
Soulagez toutes vos
tensions nerveuses,
articulaires, ...
par la réflexologie
plantaire.
Prenez du temps
pour vous,
détendez-vous !
KARINE
DE WILDE
RÉFLEXOLOGUE
084 40 03 44 • WWW.REFLEXOKDW.BE

Entreprise autorisée par le SPF Intérieur / IBZ
AMPERSONN
Thierry Huymen sprl
ALARMES INTRUSION
ALARMES INCENDIE
CAMERAS DE SURVEILLANCE
Clos du Chaurnet 150 • 6927 TELLIN
0498 05 36 69 • ampersonn@gmail.com
www.ampersonn.be

Roussiaux Florence & Jacquet Grégory
Infirmiers indépendants
7j/7
0497 831 313 • 0477 775 600

Mini Market de Tellin
Mini market
TELLIN
Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h
Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com
Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

AUTOSELUX votre spécialiste automobile TELLIN

ELOÏSE & SON JAUMIN ÉQUIPE
Infirmières à domicile
TELLIN - ROCHEFORT - FORRIÈRES
0479 87 16 44

Bureau Libert
COURTIER EN ASSURANCES
AGENT BANCAIRE
Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
info@bureau-libert.be - www.bureau-libert.be
T. 084 36 61 43

JÉRÔME LIESNARD
PEINTURE ET DÉCORATION
+32 (0)496 08 53 65

La Cathédrale
HOSTELLERIE
Cliff VANHOOREN
Grand'Rue 25 • 6927 Resteigne (Tellin)
084 47 76 66 • 0497 63 62 53
Fermé le dimanche soir, lundi et mardi, sauf les vacances
www.lacathedrale.be • info@lacathedrale.be
La Cathédrale

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?
CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20